

Aujourd'hui vingt-Sept juin mil huit cent soixante dix, heure de midi,
 Nous M^{re} Maire de la commune de Lombers canton de Savolette, Ardennes, nous
 étions rendus au bourg de Lombers, en la Salle de la Mairie à l'effet de
 présider le conseil municipal de cette dite commune; lequel a été convoqué
 par nous par lettres écrites en date du 19 du dit mois de juin, annonçant
 que la réunion qui devait avoir lieu aujourd'hui était destinée à demander au
 conseil municipal son avis sur la création de deux nouvelles foires au chef lieu
 de la commune de Saignelles de creches.

Étant arrivé à l'heure de midi en la Salle de la Mairie, et après
 avoir attendu jusqu'à une heure du soir, il ne s'y présentèrent que M^{rs}
 Deshayes Jean jeune et Dutemple Jean membres du conseil municipal.

Le nombre étant insuffisant pour délibérer nous avons lu la séance et dressé
 le présent procès verbal.

Desgranges Maire